



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

### CONVOCAATION

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

### NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**THEME : SPORTS 3.**

**OBJET :** CENTRE DE  
MEDECINE SPORTIVE,  
DEMANDE DE SUBVENTIONS.

**Etaient Présents** : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

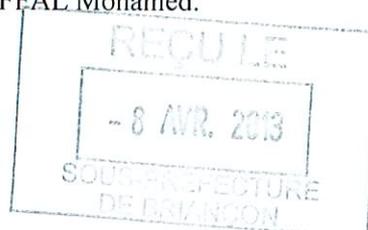
**Etaient Représentés :**

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.  
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.  
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny,  
ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

Depuis de nombreuses années, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Général des Hautes-Alpes, ainsi que le CNDS subventionnent le fonctionnement du centre de médecine sportive et le suivi médical des athlètes classés sur les listes de haut niveau.

Par délibération en date du 27 mars 2013, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune, comprenant le budget prévisionnel du centre de médecine sportive et intégrant les subventions demandées à ces différents organismes conformément au budget joint à la présente délibération.

Il convient aujourd'hui de formaliser les demandes d'aide pour le fonctionnement du Centre de Médecine Sportive et le suivi des athlètes de haut niveau pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, pour le fonctionnement du centre de médecine sportive, l'aide :
  - Du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur à hauteur de 10 000,00 euros ;
  - Du Conseil Général des Hautes-Alpes à hauteur de 12 500 euros ;
  - Du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) à hauteur de 13 000,00 euros.

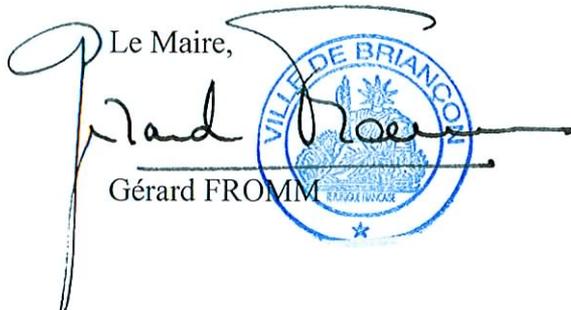
Le budget prévisionnel total du centre de médecine sportive étant de 79 738,00 euros.

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM  

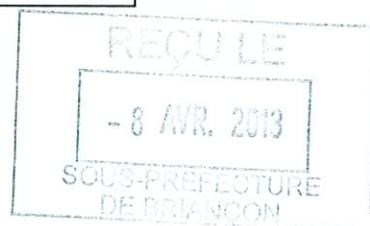

TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013  
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013  
NOTIFIÉ LE 0 9 AVR. 2013

**CENTRE MEDICO-SPORTIF DE BRIANCON  
BUDGET PREVISIONNEL 2013.**

DEPENSES			RECETTES		
n°	Libelles de comptes	montant	n°	Libelles de comptes	Montant
511-6032D	Variation des stocks	153,00	511-7063	Recettes d'activité	31 038,00
511-60612	Electricité, eau, gaz	763,00			
511-60628	Autres fournitures	1 144,00			
511-6062	Acquisitions petit matériel	76,00	511-7473	Subvention département	12 500,00
511-60632	fourniture administrative	153,00	511-7472	Subvention Région	10 000,00
511-6064	Produits pharmaceutiques	1 525,00	511-7471	Subvention C.N.D.S	13 000,00
511-61522	Entretien, réparation bat.	762,00			
511-61558	Entretien matériel	762,00			
511-616	assurance.	1 676,00			
511-6182	Documentation gen.	152,00			
511-6225	indemnités régisseur	99,00			
511-62262	honoraires, sous traitance	3 150,00			
511-6251	Voyages et déplacement	153,00			
511-6256	Frais de transport	153,00			
511-6257	réception	153,00			
511-6261	divers	46,00			
511-6262	Frais P.T.T.	1 525,00			
511-6281	Cotisations municipales	76,00			
511-63513	Impôts	0,00			
		244,00			
511-641	vacat. + charges medecins	22 000,00			
511-642	Salaire pers. mairie	38 112,00			
511-6718	Charges exceptionnelles	153,00			
511-6811	Ammortissements	6 555,00			
	<b>TOTAUX (en euros)</b>	<b>79 738,00</b>		<b>TOTAUX (en euros)</b>	<b>79 738,00</b>

Fait à Briançon, le

Le Maire,



Gérard FROMM.